

Neuvième Forum international des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO

Tunis (Tunisie), 26-27 septembre 2018

Un autre regard sur les migrations humaines

Note conceptuelle



© Shutterstock / Giannis Papanikos

Introduction

Conformément aux Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les ONG, adoptées par la Conférence générale en 2011, le Comité de liaison ONG-UNESCO est appelé à organiser, en étroite coopération avec le Secrétariat de l'UNESCO, des Forums des ONG sur des questions prioritaires pour l'Organisation.

Dans le souci de mieux prendre en compte la diversité culturelle et géographique de la société civile et impliquer ainsi davantage de nouvelles organisations de diverses régions du monde, le Comité de liaison ONG-UNESCO et le Secrétariat œuvrent à tenir ces forums autant que possible en dehors du Siège de l'UNESCO à Paris.

Huit forums ont été organisés sur les thématiques suivantes : « Quels objectifs en matière d'éducation pour les citoyens du monde de demain ? » (Paris, France – 2013) ; « L'accès à l'eau pour tous en Afrique » (Yamoussoukro, Côte d'Ivoire – 2014) ; « Le rôle de la jeunesse dans la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel » (Sozopol, Bulgarie – 2014) ; « Le rôle des femmes dans la lutte contre la pauvreté » (Paris, France – 2015) ; « Rapprochement des cultures : une seule humanité au-delà des diversités » (Beijing, Chine – 2016) ; « De la promotion à la construction de la paix avec les ONG » (Querétaro, Mexique - 2016) ; « La jeunesse et son impact social » (Riyad, Arabie Saoudite - 2017) ; « Changeons les esprits, pas le climat : la contribution des ONG » (Paris, France – 2017).

Pourquoi un forum sur les migrants

Les migrations font aujourd'hui partie du quotidien de nos sociétés. Qu'elles soient nationales, régionales ou internationales, elles sont une des faces émergées d'un monde en mouvement constant. Chaque femme, chaque homme, chaque enfant, ont leur propre histoire lorsqu'ils entreprennent ce voyage, guidée par des opportunités économiques, des raisons sociales ou tout simplement la survie. Environ 40% des migrations se font dans la direction Sud-Nord, 37% entre des pays du Sud, tandis qu'ils sont 740 millions de migrants internes chaque année. Pourtant, les migrations sont souvent associées à des enjeux internationaux sécuritaires, voire identitaires par une partie de l'imaginaire collectif. L'hyper-focalisation médiatique sur la situation dramatique des millions de personnes qui ont dû quitter leurs pays en raison de conflits armés ne représente en réalité que 21,3 millions de la population globale de migrants de près de 247,6 millions (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, DAES, 2015)¹.

La détérioration des conditions qui entourent les flux de migrants dans le monde aujourd'hui, et l'augmentation alarmante de leur taux de mortalité, appellent de nouvelles actions en vue de renforcer la solidarité mondiale et de protéger leurs droits fondamentaux. Il est également nécessaire de formuler des politiques pérennes aux flux migratoires et à l'inclusion des migrants au-delà de l'urgence humanitaire et d'une approche de crise. Protéger les droits fondamentaux des migrants est un devoir moral et un impératif de développement ; c'est aussi une condition pour bâtir un monde plus juste, pacifique et durable. En effet il ne s'agit pas d'encourager et de restreindre la migration, mais de penser les conditions d'un développement inclusif, ce qui devrait *de facto* réduire les migrations forcées. Car il a été démontré en 1997 par Ronald Skeldon² que le développement d'une société tend à la rendre plus mobile, tandis que le sous-développement peut empêcher l'accès à toute opportunité de mobilité et de migration. C'est dans ce sens que la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2019, affirmait dans son paragraphe 43 que « *La migration devrait être un choix, pas une nécessité* ».

Les migrations internationales ont d'énormes implications pour la croissance et la pauvreté dans les pays d'origine comme dans ceux de destination finale. Les migrants sont également des contributeurs majeurs au revenu national brut des pays d'accueil ainsi que les fournisseurs de transferts monétaires et de connaissances. En 2017, les transferts de fonds ont été évalués à plus de 400 milliards de dollars par la Banque Mondiale, ce qui en fait la deuxième source de financement des pays en développement à l'échelle mondiale derrière les investissements directs à l'étranger et devant l'aide publique au développement. L'inclusion sociale et professionnelle des migrants peut être bénéfique à l'économie des deux pays, d'accueil et d'origine, et peut ainsi permettre aux migrants d'avoir une capacité de lutte contre la pauvreté. Nombreux sont ceux qui ont des capacités qui doivent être correctement reconnues et évaluées. Les possibilités d'enrichissement interculturel peuvent aussi être un catalyseur pour le développement et la paix.

Alors que les Nations Unies s'appêtent cette année à adopter deux conventions sur les migrants et sur les réfugiés il est plus que jamais nécessaire de développer une approche méthodique pour évaluer les bénéfices des migrations et tenir compte de ces enjeux dans les négociations.

¹ <http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates17.shtml>

² Skeldon, R. 1997, *Migration and Development: A Global Interpretation*, London, Longman.

Les migrations internationales sont aujourd'hui un élément-clé de la mondialisation. Elles impactent aussi sur la coopération internationale et les objectifs de développement fixés par le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030. Ce Programme, destiné à « ne laisser personne de côté », offre un cadre global dans lequel l'UNESCO et ses partenaires pourront jouer un rôle moteur pour élaborer un nouveau programme mondial sur les migrations, fondé sur les principes des droits de l'homme, de l'égalité des genres et du respect de la diversité culturelle. En effet, plus de quarante cibles identifiées à travers 15 des 17 objectifs de développement durable (ODD) ont des implications directes pour les migrants et les réfugiés et dans des situations liées à la migration internationale. La Déclaration de New York affirme notamment que « La mise en œuvre de toutes les dispositions pertinentes du Programme 2030 favorisera le renforcement de la contribution positive des migrants au développement durable » tout en permettant de s'attaquer « à un grand nombre des causes profondes des déplacements forcés, en contribuant à créer des conditions plus favorables dans les pays d'origine ».

L'UNESCO s'attache à aborder les migrations dans leurs dimensions structurelles, dynamiques et humaines pour mieux en analyser les causes et conséquences sociales, en portant une attention particulière aux perspectives des groupes les plus vulnérables. Les actions visant à relever ces défis devraient être axées sur une approche intégrée, impliquant un large éventail de parties prenantes, notamment les gouvernements aux niveaux national et local, les institutions intergouvernementales comme le système onusien, les organisations non gouvernementales, la société civile, les institutions de recherche, les médias et le secteur privé.

Le neuvième Forum international des ONG

Conformément aux Directives susmentionnées, le Forum est organisé par le Comité de liaison ONG-UNESCO en étroite coopération avec le Secrétariat de l'UNESCO et avec la participation active des organisations partenaires de l'UNESCO. Il s'adressera en priorité aux ONG partenaires officiels de l'Organisation, tout en restant ouvert à la participation d'autres ONG et institutions, ainsi qu'à des représentants d'Etats membres.

Organisé dans le cadre de la célébration du 70^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ce Forum vise à identifier des exemples concrets de bonnes pratiques et des perspectives de terrain dans les domaines de la protection, de l'accueil et de l'inclusion des migrants et des réfugiés dans des conditions respectueuses de leur dignité. Il vise aussi à analyser et proposer des orientations globales sur la gestion des transformations sociales dans les sociétés des pays d'origine, de transit et de destination. Cela doit être pensé dans une perspective de respect des droits humains fondamentaux et des volontés des personnes impliquées. Dans cette optique, tout doit être mis en œuvre pour que le droit des personnes à rester vivre sur leur terre d'origine soit respecté, tout comme le droit d'aller et venir de toute personne, en particulier de celles en situation de grande vulnérabilité.

Le Forum aurait deux axes principaux : relever les défis majeurs pour changer les regards, les récits et les représentations pour promouvoir le plein respect des droits humains pour les migrants et les réfugiés ; et définir des perspectives de résilience et d'action directe en facilitant la pleine inclusion et la participation des migrants et réfugiés dans les sociétés d'accueil. Il permettrait de partager des perspectives de terrain à travers l'expérience des ONG, des décideurs politiques, des experts, et de l'UNESCO.

Les objectifs spécifiques visés sont:

- Favoriser les échanges, les synergies et le partage de bonnes pratiques, en particulier de terrain, pour la protection, l'accueil et l'inclusion des migrants ;
- Réfléchir à la prévention des causes structurelles de la migration en renforçant notamment la cohésion sociale, le respect des droits humains et le développement économique ;
- Contribuer aux débats théoriques afin de changer les regards sur la migration mondiale en vue de lutter contre la xénophobie, l'intolérance et l'exclusion;
- Envisager sur le long terme les moyens de la résilience nécessaire à chacun pour devenir citoyen local et du monde ;
- Examiner le rôle de l'UNESCO et des ONG en la matière, afin de créer une vision commune pour mieux appréhender ce phénomène ;
- Développer des projets pilotes et un guide de bonnes pratiques.

Plusieurs thèmes de réflexion ont été pressentis pour ce Forum de Tunis, y compris :

A) L'art et la culture pour sensibiliser à la situation des migrants : la créativité au service de l'inclusion et de la cohésion sociale

La création artistique et l'action culturelle engagées en faveur des migrants et des réfugiés permettent de donner à sentir, à comprendre et à partager une vision humaniste du phénomène, à un degré souvent allant au-delà des mots. Peut-être parce que leur travail est profondément humain et fait justement appel à cette humanité en chacun de nous, les artistes sont particulièrement bien placés pour sensibiliser l'opinion et contribuer à changer les regards sur les migrants. Les activités culturelles permettent également de valoriser l'apport des migrants dans leurs sociétés d'accueil. La diversité culturelle est ainsi valorisée dans une démarche qui favorise l'inclusion et la cohésion sociale. Cette démarche s'inscrit enfin dans la volonté de valoriser l'action des artistes et les initiatives culturelles, éducatives et autres menées notamment dans le cadre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022), dont l'UNESCO a le leadership.

B) Les médias et la gestion de l'information : Informer le plus grand nombre et sensibiliser l'opinion publique

Dans un contexte de recrudescence des discours de haine, de rejet et d'exclusion il est impératif d'informer efficacement, déconstruire les stéréotypes à l'égard des migrants, en particulier ceux basés sur le genre, et de sensibiliser l'opinion à ce sujet. Les journalistes jouent un rôle clé dans cette démarche, tant pour disséminer des informations véridiques et nuancées que pour déconstruire les stéréotypes et idées reçues que trop souvent certains médias véhiculent. Le rôle des jeunes femmes et hommes en tant qu'acteurs de l'information ainsi que l'utilisation des TIC dans la diffusion de l'information seront également au cœur des discussions.

C) L'éducation et la formation des migrants

Débattre de l'éducation et la formation des migrants permettra de prendre conscience de la nécessité absolue d'accorder à l'éducation dans les situations d'urgence le même degré de priorité que celui accordé aux autres interventions humanitaires. En effet, la réalité nous pousse à agir : aujourd'hui l'éducation ne représente que 2% de l'aide humanitaire d'urgence. Actuellement le nombre de migrants internationaux s'élève à 232 millions à l'échelle mondiale. On compte plus de 60 millions de personnes déplacées (réfugiés et déplacés internes) dans le monde, dont 1 réfugié sur 2 est mineur et 75% des réfugiés en âge d'être inscrits dans l'enseignement secondaire ne sont pas scolarisés. En accord avec l'ODD 4 « *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* », il s'agira d'aborder notamment les initiatives

d'éducation des enfants (filles et garçons), l'apprentissage de la langue et la reconnaissance des diplômes/certificats d'études étrangers et l'éducation et la formation technique et professionnelle. L'éducation à la citoyenneté mondiale, par laquelle l'UNESCO s'efforce de favoriser un certain sens de la solidarité avec autrui, partageant la richesse de la diversité comme force de renouveau, sera également abordée.

D) Le rôle central des villes dans la protection, l'accueil et l'inclusion des migrants

L'urbanisation et la migration sont des processus connexes dans un monde de plus en plus urbain et globalisé. L'arrivée de migrants en milieu urbain a des effets de transformation sur la société et la ville. De pair avec des politiques d'accueil et d'inclusion appropriées, cette arrivée peut avoir un impact positif sur le développement local. En 2008, pour la première fois de l'histoire, plus de la moitié de la population mondiale vivait en milieu urbain. D'ici à 2030, cette proportion devrait atteindre les 60 % et représenter environ 4,9 milliards de personnes. L'ODD 11 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 invite les États membres à « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Les autorités municipales et les gouvernements locaux font face à des défis considérables en raison de l'augmentation dramatique du nombre de réfugiés et migrants et des enjeux clés de leur inclusion sociale. En effet, les villes sont en première ligne du combat pour l'accueil, la protection des droits et l'inclusion des migrants et des réfugiés. Elles sont aussi le lieu où se rencontrent les cultures, où le dialogue interculturel s'opère et où la tolérance et la solidarité doivent s'ériger en moteurs du vivre ensemble. Il s'agira aussi de prendre exemple des bonnes pratiques, telles que celles issues de la Coalition internationale des villes inclusives et durables – ICCAR³.

E) Parvenir à un accord mondial pour une migration sûre, régulière et ordonnée

La déclaration de New York souligne clairement le « respect des droits fondamentaux » des migrants et des réfugiés, tel qu'exprimé par les chefs de file mondiaux dans leur désir de prendre des mesures décisives à l'appui des migrants et des réfugiés. Les États membres se sont engagés à élaborer et approuver, avant la fin de 2018, deux « Global Compacts » sur les réfugiés et migrants. Les « Global Compacts » sont une occasion unique d'améliorer la gouvernance des migrations, relever les défis liés à la migration et renforcer la contribution des migrants et des migrations au développement durable. Nous veillerons donc à amorcer les moyens de renforcer la contribution des ONG et de l'UNESCO dans le processus et ses stratégies de mise en œuvre éventuelle.

Déroulement du Forum

Le Forum se tiendra pendant deux jours. Il débutera par une cérémonie d'ouverture suivie de conférences introductives sur la situation des migrations dans le monde. Le panel 1 sous le thème « Les migrants acteurs du développement » se tiendra aussi dans la prolongation de la matinée du premier jour. L'après-midi sera consacrée aux travaux du Panel 2 sur l'éducation et la résilience. Le Panel 3 intitulé « Les médias et la gestion de l'information sur les migrations » se tiendra dans la matinée du deuxième jour. Tous les panels s'achèveront par des séances d'ateliers de discussion. Les conclusions seront restituées l'après-midi du deuxième jour avant la clôture des travaux. Des détails sur le programme seront bientôt disponibles.

³ (<http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/fight-against-discrimination/coalition-of-cities/>).

Panel 1 : Les migrants acteurs du développement

Ce panel visera à déterminer les impacts positifs et négatifs que peuvent avoir les transferts de connaissances et de capitaux dus aux migrants. Il permettra aussi de réfléchir à la manière d'en profiter afin d'élaborer des stratégies efficaces et durables de co-développement, en échangeant les bonnes pratiques. Il sera également question d'explorer le potentiel du dialogue interculturel et interreligieux dans l'inclusion sociale des migrants. L'inclusion par l'école et la vie professionnelle sera débattue en tenant compte des traumatismes et de la capacité de rebondir de la personne. Il s'agit de privilégier une approche visant à favoriser la réappropriation par le migrant de son histoire et de sa culture, tout en l'aidant à mobiliser ses ressources personnelles, intellectuelles, relationnelles, pratiques et artistiques.

Panel 2 : Education et résilience

Ce panel mettra un accent particulier sur le potentiel de la résilience opérant dans l'éducation, l'apprentissage, la vie citoyenne, l'inclusion sociale et économique. Le panel soulignera la nécessaire prise en considération de la culture des migrants, de leurs motivations et connaissances. Il sera question non seulement de la législation sur les droits des travailleurs migrants mais également des droits de l'enfant, en particulier la situation des migrants mineurs et leur protection. On évoquera l'éducation à la citoyenneté mondiale, la solidarité universelle et la diversité culturelle comme facteurs d'évolution positive. La session insistera sur le rôle important de l'éducation formelle et informelle et leur participation conjointe à l'acceptation, la protection et l'inclusion des migrants.

Panel 3 : Les médias et la gestion de l'information sur les migrations

On constate actuellement la montée en puissance de mouvements hostiles à l'immigration, confortés par des discours haineux, de rejet et d'exclusion à l'encontre des migrants. Dans ce contexte, il est donc important de réfléchir sur les modèles d'information, et penser à déconstruire les stéréotypes, en particulier ceux qui sont fondés sur le genre, afin d'éveiller les consciences contre ces phénomènes. Les médias sont des acteurs privilégiés de ce processus de déconstruction de stéréotypes et promotion d'une attitude positive vis-à-vis des migrants. Pour bien informer, ils doivent néanmoins jouir de leur pleine liberté d'expression.